

**CROISSANCE  
PEACE**

*BENIN*



## **APPEL A CANDIDATURE INTERNATIONALE**

**Mission : Développer les filières maïs, riz et maraîchage**

**PAYS : BENIN**



## **CONTEXTE DE L'APPEL A PROJET**

Pays francophone d'Afrique de l'Ouest, le Bénin dans le but développer un conseil de qualité pour le développement de ses filières maïs, riz et maraîchage sollicite deux expertises internationales. L'une pour le couple des filières riz et maraîchage et l'autre pour le maïs. Elles viendront pour un renforcement technologique des capacités et un transfert de compétences aux prestataires nationaux, en vue d'une pérennisation des acquis et d'une amélioration du dispositif de conseil Agricole existant. Chacune des expertises internationales proposera une équipe composée d'experts et d'assistants techniques qui seront positionnés dans les bassins de grande production de ces filières au niveau de tous les pôles de développement agricole.

## **MISSION GENERALE DE L'EXPERT INTERNATIONAL**

L'objectif général de la mission est d'améliorer la qualité des services conseils délivrés pour les filières riz, maraichage et maïs.

De façon spécifique, il s'agira de :

- ✓ Renforcer les capacités des acteurs des filières ciblées impliqués dans la mise en œuvre du conseil agricole ;
- ✓ Améliorer l'organisation et les approches de mise en œuvre du conseil agricole pour les filières ciblées ;
- ✓ Renforcer la mise en marché des produits des filières ciblées.

## **CONDITIONS D'EXECUTION DE LA MISSION**

L'expertise internationale aura la responsabilité des résultats à atteindre, il y va également du choix de son approche et ses outils. Les expertises internationales s'appuieront sur les prestataires privés agréés par le MAEP conformément aux clauses de cahier de charge. Le portage des ressources humaines et donc de tout le dispositif opérationnel revient à l'expertise internationale. C'est elle qui procède aux différents recrutements. Au Bénin, il existe un répertoire de prestataires agréés dans lequel l'expertise aura à sélectionner. Le management de ces prestataires revient à l'expertise. Elle doit mettre un accent sur :

- ✓ Les outils à utiliser pour mettre à niveau les structures prestataires du conseil agricole et renforcer leur capacité d'intervention ;
- ✓ Le dispositif humain à mettre en place pour accompagner, suivre, contrôler, ces prestataires afin qu'ils donnent le meilleur d'eux même et qu'ils fassent du bon travail ;
- ✓ Les indicateurs pour mesurer le progrès qui serait enregistré

La mission s'effectuera au Bénin, le ministère mettra à la disposition de l'expertise de bureau équipé. Le contrat apportera plus de précision selon la position de l'expert dans le dispositif opérationnel.

### **LA DUREE DU CONTRAT**

La mission se déroulera en 36 mois sur 03 campagnes agricoles à savoir :

- ✓ Campagne 2023-2024 : 12 mois ;
- ✓ Campagne 2024-2025 : 12 mois ;
- ✓ Campagne 2025-2026 :12 mois

À la fin de chaque campagne, chaque structure prestataire (expertise internationale, prestataires privés nationaux) sera évaluée et le renouvellement du contrat dépendra des résultats obtenus. Le contrat de l'expertise internationale et donc de tout le dispositif opérationnel sera d'un an renouvelable après évaluation.

### **CONDITION DE SELECTION**

Dans la perspective de leur candidature, les candidats devront prendre en compte les éléments suivants :

- ✓ Le respect des cahiers de charge
- ✓ Un diplôme et/ou une expérience dans les différents domaines seront demandés.
- ✓ Le candidat devra déposer un dossier de candidature contenant une lettre de motivation et un C.V.

### **Comment postuler ?**

1. Envoyez une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée de votre C.V. par courriel à [ludovic.emanuely@croissancepeace.org](mailto:ludovic.emanuely@croissancepeace.org)
2. Un comité de sélection aura lieu – la date précise sera communiquée ultérieurement- .

\*\*\*\*\*